
Consultation publique Réaménagement du secteur Namur-Jean-Talon Ouest

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES RÉSIDANTS DES CONDOS CÔTÉ OUEST

Date : Le lundi 26 octobre 2009
Heure : De 19h à 21h30
Lieu : Église Saint-Nicholas Tavelic, 4990, place de la Savane

Étaient présents :

Office de consultation publique de Montréal

Louise Roy, présidente
Judy Gold, commissaire
Henri Goulet, analyste
Élise Naud, analyste

Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement

1. Présences et déroulement de la rencontre

Une quarantaine de résidents des condos Côté Ouest sur la rue de la Savane ont répondu à l'invitation de l'Office de consultation publique de Montréal afin d'exprimer leurs préoccupations et faire des suggestions en lien avec le plan de réaménagement du secteur proposé par l'arrondissement.

La présidente de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Mme Louise Roy, a d'abord expliqué le mandat de l'Office pour ensuite préciser les objectifs et la démarche de consultation publique sur le projet de réaménagement du secteur Namur—Jean-Talon.

2. Le secteur Namur—Jean-Talon Ouest – Présentation du plan de réaménagement du secteur

La présentation du plan de réaménagement à l'étude a été assurée par M. Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement à l'arrondissement CDN-NDG. Cette présentation est disponible sur le site Web de l'Office de consultation publique de Montréal au document 5.2.2.

3. Préoccupations, commentaires et suggestions

Lors de cette rencontre plusieurs sujets ont été abordés par les participants dont notamment la protection des vues vers le mont Royal et l'Université de Montréal, l'augmentation de la circulation sur la rue de la Savane, la disponibilité des places de stationnement, la présence de commerces et de services de proximité ainsi que les nuisances générées par le chantier qui s'échelonnerait sur 15 à 20 ans.

La protection des vues vers le mont Royal

Plusieurs participants ont mentionné leurs préoccupations à l'égard de la protection des vues vers le mont Royal et l'Université de Montréal. Ils considèrent que la densité des immeubles projetée par l'arrondissement dans son plan de réaménagement du secteur risque de bloquer plusieurs vues d'intérêt à partir de leur immeuble et de permettre la construction d'édifices beaucoup trop rapprochés les uns des autres.

Circulation et stationnement

Toujours en lien avec la densité projetée par le plan de réaménagement proposé par l'arrondissement, plusieurs participants se questionnent sur le fait de permettre une densité résidentielle importante sur une rue comme de la Savane où la circulation est déjà très importante et ne fera qu'augmenter avec l'arrivée de nouveaux résidents.

La majorité des participants à la rencontre craignent également que la fermeture de la rue Victoria, entre les rues Jean-Talon et de la Savane, et la réduction de la largeur des rues Buchan et Parée augmentent le débit de circulation sur la rue de la Savane où des problèmes de sécurité pour les piétons et pour les cyclistes sont déjà palpables. Lors de la rencontre, plusieurs propositions ont été mentionnées afin de réduire le flux de véhicules et augmenter la sécurité pour les résidents dont notamment : la réduction de la largeur de la rue, l'ajout d'une piste cyclable et la fermeture de la rue à la circulation de transit.

La réduction des places de stationnement sur les rues Buchan et Paré en préoccupe plusieurs, d'autant plus que le plan de réaménagement prévoit la construction de plusieurs autres immeubles dans le secteur, amenant ainsi de nouveaux résidents.

Commerces et services de proximité

L'absence de commerces et de services de proximité dans le secteur à réaménager a été soulevée. Les résidents des condos Côté Ouest aimeraient voir se construire une école, une garderie, un centre sportif et des commerces (pharmacie, épicerie, nettoyeur, marchés, etc.) Il a également été proposé de réserver des espaces commerciaux au rez-de-chaussée des immeubles à construire dans tout le secteur et pas seulement sur la rue Jean-Talon afin de pallier ce problème. Les représentants de l'arrondissement ont indiqué que cette disposition était déjà incluse au plan.